

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 7 novembre 2014

Présents :

<u>Les représentants des communes :</u>	M. Schielin, Maire de la commune de Waldighoffen Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires
<u>Les représentants de parents :</u>	Mmes Fimbel, Gillot, Guardiole, Katbeh, Kielbus, Klein, Martin, Meister, Metzger, Quiquerez, Springinsfeld, Stolz, Walliser, Mr Anstett
<u>L'équipe enseignante et ATSEM :</u>	Mmes Hagenbach, Hoffschir-Hug, Matijasic, Pupka, Richard, Roch, Siedle, Tissot, M. Schmitt, enseignants Mmes Rouyer, Litzler, Ribaud, ATSEM
<u>Absents et excusés :</u>	Mme. Pierre, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription d'Altkirch, M. Biehlmann, représentant de parents Mmes Besada, Boeglin, Hoffmeyer, enseignantes

Mme Roch ouvre la séance aux alentours des 18h05.

Remerciement pour la présence de chacun.

Désignation des secrétaires de séance : Mmes Siedle et Walliser

Rappel de l'ordre du jour.

1. La présentation du nouveau Conseil d'Ecole :

- Les enseignants :

Mmes Besada, Boeglin, Hagenbach, Hoffmeyer, Hoffschir-Hug, Matijasic, Pupka, Richard, Roch, Siedle, Tissot, M. Schmitt.

- Les ATSEM :

Mmes Litzler, Ribaud et Rouyer.

- Les représentants des communes :

M. Schielin, Maire de Waldighoffen, Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires.

- Les représentants de parents d'élèves :

	Classes	
Titulaires	MEISTER Nathalie	CP-CE1 Bil
	MARTIN Nathalie	PS-MS Bil / CP-CE1 Bil
	WALLISER Marion	PS-MS-GS Mono / CP-CE1 Mono
	GUARDIOLE Laetitia	CP-CE1 Mono
	KATBEH Lara	PS-MS Bil / GS Bil / CE2-CM1-CM2 Bil
	METZGER Myriam	PS-MS Bil / CE2-CM1-CM2 Bil
	BIEHLMANN Philippe	CE2-CM1 Mono
	SPRINGINSFELD Céline	PS-MS-GS Mono
	SCHERMESSER Peggy	PS-MS-GS Mono
Suppléants	FIMBEL Jessica	GS Bil
	KIELBUS Céline	PS-MS-GS Mono / CE2-CM1 Mono
	GILLOT Adeline	PS-MS-GS Mono
	STOLTZ Emilie	GS Bil / CE2-CM1 Mono
	QUIQUEREZ Linda	CP-CE1 Bil
	ANSTETT David	PS-MS Bil
	KLEIN Sophie	GS Bil

Résultats des élections du 10 octobre 2014 :

-270 inscrits

-133 exprimés

-158 votants

-25 nuls/blancs

- Les règles du conseil d'école :
 - Constitué pour une année et siégeant valablement jusqu'au renouvellement des membres.
 - Une réunion par trimestre au moins.
 - Les attributions : voter le règlement intérieur, établir le projet d'organisation de la semaine scolaire, donner son avis et présenter des suggestions sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école.
 - Sont membres de droit : le directeur, les représentants des communes, les enseignants, les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes, l'Inspecteur de l'Education Nationale et toutes autres personnes dont l'intervention est en lien avec l'ordre du jour.

2. Les classes et les effectifs :

L'école comporte 197 élèves : 84 élèves de maternelle : 35 monolingues et 49 bilingues,
113 élèves d'élémentaire : 63 monolingues et 50 bilingues.

Il y a 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

Enseignants	Langue	Classes	Effectif	Total
Schmitt Florent		PS/MS/GS monolingue	PS : 9 MS : 13 GS : 13	35
Tissot Céline Besada Cindy	Allemand Français	PS/MS bilingue	PS : 14 MS : 12	26
Tissot Céline Besada Cindy	Allemand Français	GS bilingue	GS : 23	23
Hagenbach Géraldine Hoffmeyer Julie		CP/CE1 monolingue	CP : 8 CE1 : 18	26
Siedle Karin Pupka Stéphanie	Allemand Français	CP/CE1 bilingue	CP : 15 CE1 : 10	25
Matijasic Christelle Richard Coralie		CE2/CM1 monolingue	CE2 : 10 CM1 : 8	18
Boeglin Linda Hoffschir-Hug Jessica	Allemand Français	CE2/CM1/CM2 bilingue	CE2 : 9 CM1 : 8 CM2 : 8	25
Hoffmeyer Julie Roch Delphine		CM1/CM2 monolingue	CM1 : 7 CM2 : 12	19

En plus des 12 enseignants présents à l'école, il y a également

- Deux enseignants remplaçants rattachés à l'école de Waldighoffen : Mmes Antz et Verney.
- Trois ATSEM pour les 3 classes, Mme Ribaud a rejoint l'équipe des ATSEM courant septembre.
- Une EVS (emploi vie scolaire) : Mme Petit-Richard.
- Une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : Mme Wulkan
- Une intervenante en allemand (classe CM1-CM2 mono) : Mme Ruch
- Deux intervenantes en religion : Mmes Burgy et Ueberschlag

Ponctuellement, l'école accueille également les membres du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) :

- Mme Drexler, enseignante rééducatrice,
- Mme Paredes, psychologue scolaire.

Mmes Drexler et Paredes travaillent avec toutes les écoles des secteurs de collèges de Hirsingue et Ferrette.

3. L'hygiène et la sécurité :

PPMS, sécurité incendie

L'intégralité du dossier PPMS, mis à jour, est présentée.

Le PPMS a été réactualisé. Mme Roch indique que l'école dispose depuis la rentrée du matériel nécessaire au confinement. Un exercice de confinement aura lieu courant de l'année scolaire, au deuxième trimestre.

Mme Roch rappelle qu'une information a été diffusée dans le cahier de liaison rappelant à tous les parents la conduite à tenir en cas de confinement : notamment rester confiner, ne pas téléphoner à l'école pour éviter d'encombrer les lignes et attendre la fin de l'alerte pour sortir.

Une copie du dossier a du être envoyée à l'inspection académique.

La sécurité incendie : le premier exercice d'évacuation a eu lieu le 16 septembre 2014. Les élèves ont évacué l'école dans le calme et rapidement, y compris en maternelle.

Surveillance des accueils et des récréations

Le protocole de surveillance établi et en vigueur dans l'école est présenté. A l'école élémentaire, un planning d'usage des zones de jeux (foot, ballon prisonnier, basket) a été établi par classe.

Il est rappelé également que pour des raisons de sécurité les élèves ne sont pas autorisés à aller sous le préau, sauf en cas de pluie pour les élèves non équipés de vêtements adaptés.

La surface sous préau est relativement limitée et ne permet pas d'accueillir tous les élèves de l'école élémentaire simultanément. Néanmoins, en cas de forte pluie, l'école maternelle effectue la récréation sous le préau de l'école élémentaire.

Mme Roch rappelle qu'en cas de phénomènes météorologiques ponctuels de type : orage, vents violents, verglas...les accueils et les récréations se font à l'intérieur de l'école afin de garantir la sécurité des élèves.

Prise en charge des élèves blessés

Mme Roch rappelle également qu'en cas d'incident dans la cour de récréation (chute, blessure...) les élèves sont pris en charge par un enseignant chargé de la gestion des premiers soins. Chaque soin apporté à un élève fait l'objet d'une communication écrite à l'attention des parents, via le cahier de liaison.

En cas de choc à la tête ou d'accident grave, l'école prévient immédiatement le SAMU, puis se réfère aux recommandations du médecin urgentiste.

4. Le règlement de l'école :

Le règlement de l'école a été actualisé. Il est lu et commenté par les membres du conseil d'école.

Mme Martin, représentant de parent, indique que la circulation des véhicules devant l'entrée de l'école élémentaire pose des problèmes de sécurité. M. le Maire précise que différentes pistes d'amélioration des conditions de sécurité sont envisagées : mettre en place une barrière de sécurité au bas de l'escalier menant à la cour de l'école, contacter les brigades vertes, établir un sens de circulation.

Mme Roch informera les familles par le biais du cahier de liaison de la nécessité de respecter les règles de circulation et de la possibilité de suivre un sens de circulation.

Les représentants de parents, demandent également qu'une place de parking soit réservée au minibus du périscolaire près de l'école maternelle.

Mme Gardiole, représentant de parents, intervient pour signifier que le portail n'est pas toujours ouvert à l'heure lors de l'accueil du matin à l'école maternelle. Mme Roch indique que les enseignants veilleront à être ponctuels.

Le règlement de l'école est adopté à la majorité.

5. Les nouveaux rythmes scolaires :

Depuis la rentrée, l'école a adopté une nouvelle organisation du temps scolaire.

Organisation du temps scolaire

	8h	11h30	13h30	15h15	16h	
Lundi					APC	
Mardi					APC	
Mercredi		11h				
Jeudi					APC	
Vendredi						

Un premier bilan est effectué. Les avis des représentants de parents sont partagés. Une différence d'adaptation aux nouveaux rythmes se fait remarquer entre les élèves de l'école élémentaire et ceux de l'école maternelle. Il est indiqué que certains élèves d'école maternelle sont fatigués. Par ailleurs, à l'école élémentaire, globalement le mercredi matin est une matinée appréciée pour la qualité du travail qui peut être mené avec les élèves.

Les enseignants précisent qu'il n'y a pas d'absentéisme notoire le mercredi matin, y compris en maternelle ou seules des absences ponctuelles ont été constatées.

Les représentants de parents interpellent la municipalité à propos de la mise en place d'activités lors du temps périscolaire, après l'école. M. le Maire indique que la compétence périscolaire ne relève pas de la commune mais de la Communauté de Communes « Ill et Gersbach ». Une réflexion est menée afin de proposer des activités d'ici deux ou trois ans.

Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires, précise qu'il reste de la place pour l'accueil du soir au périscolaire.

6. La collaboration avec la Municipalité :

a) Les aménagements et travaux :

Divers travaux ont eu lieu à l'école depuis l'été dernier. A l'école élémentaire, le couloir ainsi que trois salles de classe de l'école élémentaire ont été repeint. Des panneaux de liège ont été mis en place dans les salles de classe repeintes afin de faciliter la mise en place d'affichages.

Dans la cour de l'école maternelle, l'ancien bac à sable a été comblé. Le tourniquet défectueux a été enlevé et un nouveau revêtement de sol a été mis en place. M. le Maire indique que le tourniquet sera remplacé par un autre jeu.

Enfin les abords de la cour de l'école élémentaire ont été entretenus : les arbres ont été taillés, voire supprimés.

b) Les équipements de l'école, des classes :

Pour faire face aux besoins de l'école, le nombre de photocopies par jour et par élève a été revu à la hausse à la rentrée, à savoir 4 feuilles par jour et par élève en maternelle et 3 feuilles par jour et par élève en élémentaire. Outre les frais de fonctionnement et de reprographie, la dotation municipale a permis d'acquérir du matériel pédagogique pour toutes les classes (manuels, méthode de lecture, matériel...).

Une demande d'équipement pour un l'acquisition d'un TBI supplémentaire à l'école élémentaire avait été formulée lors du dernier conseil d'école en juin. M. le Maire précise que cela sera étudié lors de la mise en place du budget 2015. Le cout moyen de l'équipement s'élève environ à 3 500€.

Mme Guardiole, interroge la municipalité quant aux problèmes constatés sur le plafond du hall d'entrée de l'école maternelle. M. le Maire indique qu'il s'agit d'un problème lié à la rénovation de l'école et qu'une action en justice est en cours.

7. Projets :

• Le projet d'école : 2010-2014

Compte-tenu du projet de refondation de l'Ecole (mise en place de nouveaux programmes), les écoles ont obtenu un délai de réflexion supplémentaire pour la mise en place du nouveau projet d'école qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine.

Pour cette année, l'école continuera de travailler dans la continuité des actions menées les années précédentes.

Le projet d'école se décline en 11 actions différentes, certaines actions ont été reconduites, d'autres modifiées pour s'adapter au mieux aux besoins des élèves.

- **Action 1** : Améliorer l'écriture sans erreur des mots mémorisés par les élèves au cycle 2.
- **Action 2 et 3** : Activités rituelles de conjugaison.
- **Action 13** : L'utilisation du dictionnaire.

Ces quatre premières actions ont pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue. Les actions 1 et 2 ont été modifiées.

- **Action 4** : Les défis-maths.

Cette année les classes participeront à un concours mathématiques : le « Koala des maths » pour le cycle 2, et le « Kangourou des maths » pour le cycle 3. L'inscription aux concours national sera prise en charge par la coopérative scolaire (3€ par élève, soit 339€).

Dans le cadre de cette action-ci, les élèves de CM2 participeront également au concours mathématiques « Maths sans frontière », concours destinés au élèves de CM2-6^{ème}. Afin de concrétiser la liaison école-collège, dans le cadre du programme d'action du Conseil Ecole-Collège du secteur de Hirsingue, une participation conjointe des élèves de CM2 avec des élèves de 6^{ème} a été proposée. Si cette action se concrétise, les élèves de CM2 monolingues iront au collège de Hirsingue pour préparer et passer ce concours.

- **Action 5** : Liaison GS-CP : le passage de la dizaine. Les élèves créeront et utiliseront du matériel pour travailler le passage de la dizaine. Le matériel construit en GS l'an passé, a été transmis aux classes de CP cette année.

- **Action 6** : Méthodologie de la résolution de problèmes. Cette action est en lien étroit avec l'action 4. L'objectif étant de faire acquérir des stratégies de résolution de problèmes aux élèves.

- **Action 7** : Susciter l'envie de découvrir le monde des arts visuels pour se créer une culture personnelle.

Cette action a été reconduite et enrichie. L'objectif est de permettre à chaque élève de se créer une culture artistique personnelle : par la création et par la fréquentation de lieux culturels, la création d'un cahier personnel d'histoire des arts, ainsi que par la pratique artistique. Différentes sorties sont prévues pour les classes : cinéma, spectacle... Toutes les classes participeront fin janvier au festival Momix, en partenariat avec la médiathèque. La municipalité offrira un spectacle à chaque classe. L'école remercie la commune pour cette initiative.

- **Action 8** : Accroître le vocabulaire en allemand.

Cette action, spécifique aux classes bilingues, est reconduite. En utilisant un carnet personnel de vocabulaire en plus du lexique de classe, les élèves devront acquérir davantage de vocabulaire afin d'améliorer également leur compréhension.

- **Action 9** : Les permis de responsabilités.

En complément de la charte du comportement, des permis de responsabilités sont en place dans chaque classe pour permettre un suivi régulier de chaque élève. Un bilan périodique (tous les 15 jours) est adressé aux parents par le biais du cahier de liaison, le bilan mentionne les articles de la charte qui n'ont pas été respectés.

- **Action 12** : Action spécifique liée à la mise en place et à l'organisation des activités pédagogiques complémentaires.

Les activités pédagogiques complémentaires se déclinent en trois champs possibles :

- l'aide aux devoirs,
- l'aide personnalisée aux élèves en difficulté,
- des actions en lien avec le projet d'école.

- **Action spécifique : « La classe de découverte » :**

Les classes de CE2-CM1 mono et CM1-CM2 mono partiront en classe de découverte du 29 mars au 2 avril au centre PEP « La Chaume » à Orbey.

Le centre est un centre agréé par l'Education nationale. Il s'agit d'un centre de catégorie A qui fournit un ensemble de prestations de qualité en termes d'accueil et d'encadrement des élèves.

En complément des objectifs d'apprentissage d'autonomie et d'initiative, les apprentissages durant le séjour sont axés autour des domaines sportifs : escalade, VTT, course d'orientation, randonnée. Ces choix ont été faits pour palier l'absence de l'enseignement de la natation suite aux travaux de restructuration de la piscine de Ferrette.

Une réunion d'information à destination des parents a eu lieu mardi 4 novembre. Le projet détaillé a été présenté (objectifs, programme du séjour, cout, plan de financement...).

Cout du séjour :

	Cout global	Cout par élève
Séjour pour 4,5 jours (55 € / jour / élève)	9 157,50 €	247,50 €
VTT ou escalade pour 4 séances (100€ / séance)	800,00 €	21,62 €
Transport en car aller/retour	890,00 €	24,05 €
Cout total	10 841,50 €	293,01 €

Des demandes de subvention ont été faites auprès du Conseil Général, qui accorde en principe 13 € par jour et par élève à condition que la commune accorde une subvention au moins égale à celle du Conseil Général.

Un plan d'actions a été défini avec les parents d'élève afin de réduire le cout du séjour qui devrait se situer aux alentours de 125 € par élève à terme.

Les actions mises en œuvre par les parents seront : la tenue d'un stand de vin chaud au marché de Noël, plusieurs ventes de pâtisseries et gâteaux lors des sorties de messe et à l'occasion du salon Vignes et Terroir. D'autres possibilités ont été évoquées comme la vente de galettes des rois, la tenue d'un stand lors de l'Expo-Habitat...

Un parent a également émis le souhait de faire un don à la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire effectuera également une demande de partenariat auprès du Crédit Mutuel.

Pour réduire le cout du séjour (hors transport) à 125 € par élève, la coopérative scolaire devrait prendre en charge la somme de 1 500 € si les subventions du Conseil Général et communale sont allouées.

- **Les projets des classes :**

Les enseignants présentent les projets qui ont eu lieu ou qui auront lieu pour chaque classe :

PS/MS/GS	Différents projets auront lieu en fonction des évènements liés au calendrier et/ou aux manifestations locales.
PS/MS bilingue	Réalisation de jus de pomme. Participation au festival « Augenblick » Fête de la Saint Martin
GS bilingue	Réalisation de jus de pomme. Rencontres avec les correspondants allemands (janvier/mars/juin). Semaine du goût (ateliers culinaires, visites...) Projet de classe d'eau en partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau et l'Agence de l'eau.
CP/CE1 monolingue	Visite de l'exposition « Fabrication d'un livre » à la médiathèque. Atelier pâtisserie pour la Saint Nicolas Projet autour du cycle de l'eau en partenariat avec la Communauté de communes (visite de la station d'épuration de Grentzingen).
CP/CE1 bilingue	Participation au festival « Augenblick » Visite de l'exposition « Fabrication d'un livre » à la médiathèque. Projet annuel autour des contes.
CE2/CM1 monolingue	Participation au cross des écoles (03/11). Projet de classe de découverte à La Chaume. Ecole et cinéma (étude de trois films durant l'année scolaire avec projection au cinéma Palace à Altkirch). Prix des incorruptibles (prix littéraire pour la littérature de jeunesse). Projet de lecture/écriture autour des contes des « Pourquoi ? ». Marathon de l'orthographe.
CE2/CM1/CM2 bilingue	Participation au cross des écoles (03/11). Rencontre handball en décembre avec la classe de CM1-CM2 monolingue. Sécurité routière.
CM1/CM2 monolingue	Participation au cross des écoles (03/11). Projet de classe de découverte à La Chaume. Ecole et cinéma (étude de trois films durant l'année scolaire avec projection au cinéma Palace à Altkirch). Marathon de l'orthographe. Rencontre handball en décembre avec la classe de CE2-CM1-CM2 bilingue. Sécurité routière. Participation au festival « Ramdam » qui lie littérature de jeunesse et arts visuels.

Bilan de la fête de fin d'année (juin 2014) : la kermesse a permis de récolter la somme de 3045,97 € soit 380,74 € par classe.

- **Le marché de Noël :**

Comme les années précédentes, l'école tiendra un stand de bricolage et de boissons chaudes. Cette année, toutes les classes chanteront deux chants (un en allemand, l'autre en français) durant l'après-midi du samedi 22 novembre.

- **Le sentier pédagogique :**

Mme Wunenburger indique que les panneaux réalisés par les classes l'an passé sur le thème de l'eau et de la rivière sont arrivés. Ils seront mis en place et une inauguration sera prévue.

Le fléchage des trois sentiers « forêt », « verger » et « rivière » est également prévu.

- **Date des prochains conseils d'école :**

27 mars 2015 à 18h

5 juin 2015 à 18h

La séance est levée aux alentours de 19h30.

Les secrétaires de séance,

La présidente,

Mme Walliser

Mme Siedle

Mme Roch